

**Tom Flanagan, *Premières nations ? Seconds regards*,
Septentrion, Québec, 2002, 306 pages**

Paul Charest

Volume 33, numéro 2, 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1082599ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1082599ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Charest, P. (2003). Compte rendu de [Tom Flanagan, *Premières nations ? Seconds regards*, Septentrion, Québec, 2002, 306 pages]. *Recherches amérindiennes au Québec*, 33(2), 136–138. <https://doi.org/10.7202/1082599ar>

l'armée canadienne et parce qu'ils participent à des programmes d'échange avec l'armée britannique, se retrouvent, eux aussi, en Irak.

Après avoir participé aux deux dernières guerres mondiales et à la guerre du Vietnam, les Autochtones du Canada continuent donc à se battre loin de leurs lieux d'origine. Le gouvernement canadien a dit que trente membres des forces canadiennes servent dans l'armée américaine. Mais il y a probablement plus de trente soldats autochtones du Canada enrôlés dans l'armée américaine, écrit Doug Cuthand après en avoir fait un relevé sommaire (*Star Phoenix*, 11 avril 2003).

ÉLECTIONS

Ont été élus ou réélus :

Mai 2003

Gespeg : Richard Jalbert (réélu pour un troisième mandat)

Mashteuiatsh : Gilbert Dominique (élu, succède à Clifford Moar)

Weymontachie : François Néashit (élu, succède à Marcel Boivin)

Juin 2003

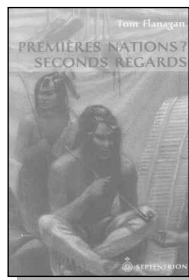
Première Nation malécite : Anne Archambault (réélue pour un deuxième mandat)

À venir : Il y aura élection, le 16 juillet, au poste de chef de l'Assemblée des Premières Nations. Se présentent : Matthew Coon-Come, chef actuel de l'APN; Phil Fontaine, Commissaire en chef de la Commission des revendications particulières (ayant déjà fait un mandat comme chef de l'APN); Roberta Jamieson, première femme à se présenter à ce poste, actuellement chef des Six Nations du territoire de Grand River, la réserve la plus peuplée du Canada (18 000 personnes).

DOCTORAT HONORIS CAUSA

Décerné, le 27 mai, par l'Université Laval à Philippe Piétacho, ancien chef de Ekuanitshit.

Comptes rendus



Premières nations ? Seconds regards

Tom Flanagan. *Septentrion, Québec, 2002, 306 pages.*

J'AVAIS DÉJÀ EN MA POSSESSION la version anglaise de ce livre de Flanagan, mais je ne l'avais pas encore lue lorsqu'il a été cité à l'appui des thèses négationnistes des droits autochtones au cours des audiences publiques de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec portant sur l'entente de principe entre les Innus de Mamuitun et de Natashquan et les gouvernements du Québec et du Canada. Ce qui m'a convaincu de le lire sur le champ puis d'en faire le compte rendu pour la revue. J'ai donc d'abord lu la version anglaise de l'ouvrage publiée au milieu de l'année 2000, et ensuite seulement les parties qui ont été ajoutées à la version française, soit une brève introduction du politologue de l'Université Laval et président de l'ADQ, Guy Laforest, et les commentaires élaborés, équivalant presque à de nouveaux chapitres, de quatre universitaires connus : l'économiste Jean-Luc Migué, le juriste Ghislain Otis, le sociologue Jean-Jacques Simard et le philosophe Charles Taylor. Pourquoi pas un anthropologue ? Probablement parce qu'on nous considère *a priori* comme trop pro-autochtones. Je me dois de souligner, par ailleurs, que la version française ne comprend pas d'index contrairement à la version anglaise, ce que je trouve regrettable.

Dire de Tom Flanagan qu'il se définit lui-même comme un conservateur, un « libertaire » ou un « libéral classique » et qu'il est un membre très actif de l'Alliance canadienne nous laisse déjà entrevoir les fondements idéologiques de sa pensée. Il est, de plus, professeur de

sciences politiques à l'université de Calgary et sa connaissance antérieure des autochtones concerne essentiellement les Métis de l'Ouest canadien et Louis Riel, sur lesquels il a publié trois ouvrages. De toute façon, l'auteur identifie on ne peut plus clairement ses positions de principe ou les propositions qu'il tient « pour vraies » dans les énoncés suivants : « La société est un ordre qui émerge spontanément des choix faits par chaque être humain » ; « le gouvernement représentatif constitutionnellement soumis à la règle de droit est la seule forme de gouvernement qui favorise la liberté individuelle tout en protégeant l'ordre spontané de la société » ; « Le seul système économique qui ait apporté un haut niveau de vie à une société complexe est le libre marché » ; « Des signes de progrès sont perceptibles dans l'évolution de la civilisation » (p. 18-19). C'est donc à l'aulne de ces principes personnels – mais qu'il semble considérer comme universels – que l'auteur va remettre en question tout au long de son livre ce qu'il appelle « l'orthodoxie autochtone » définie de la façon suivante :

... un accord consensuel en voie d'émergence sur les questions fondamentales. Largement admis chez les leaders autochtones, les responsables gouvernementaux et les spécialistes universitaires, ce consensus amalgame des éléments de révisionnisme historique, d'études juridiques importantes et de l'activité politique autochtone des trente dernières années. (p. 14)

Le meilleur exemple en serait le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) rendu public en 1996 et préparé par une majorité de commissaires et de chercheurs autochtones. C'est donc ce rapport qui est la principale cible des critiques de l'auteur, ainsi que les jugements de cour reconnaissant les droits aborigènes et les revendications des autochtones sur l'autonomie gouvernementale. Il semble d'ailleurs que l'idée du volume soit née de la participation de l'auteur à un colloque de l'université McGill portant justement sur le rapport de la CRPA. Il faut aussi préciser, comme le fait Flanagan, que ses analyses portent essentiellement sur les quelque 600 000 Amérindiens inscrits du Canada et non pas sur l'ensemble des autochtones.

Dans le chapitre 1, Flanagan expose les fondements de « l'orthodoxie autochtone » en huit propositions qu'il qualifie

de « particulièrement contestables ». Il les présente à tour de rôle par une brève formulation d'une ou deux phrases et résume presque aussi brièvement l'argumentation qu'il entend développer dans les huit autres chapitres qui suivent celui de la présentation de sa thèse générale sur l'orthodoxie autochtone. Ainsi, le lecteur pressé pourrait donc se contenter de lire ce premier chapitre pour connaître la quintessence de la pensée de l'auteur.

Tels que relevés par Flanagan, les thèmes principaux abordés dans la succession des chapitres sont la souveraineté, le statut de nation, l'autonomie gouvernementale, les droits relatifs à la propriété (p. 14). Ils sont traités en courts chapitres d'une vingtaine de pages chacun aux titres assez accrocheurs : « Nous étions les premiers », « La fiction de la souveraineté autochtone », « Gagner sa vie », etc. Comme le souligne J.J. Simard dans son commentaire, cinq des neuf chapitres sont consacrés à des questions juridiques, ce qui est un fort indice que la reconnaissance des droits ancestraux par les tribunaux, et en conséquence par les gouvernements, est la bête noire de Flanagan. Il s'agirait là d'une discrimination inacceptable envers les citoyens canadiens non autochtones et la reconnaissance *de facto* d'inégalités de droits. Une autre phobie de l'auteur est la possibilité – envisagée comme une catastrophe – que l'État canadien devienne un « État multinational » avec la reconnaissance éventuelle de gouvernements autochtones autonomes. Il manifeste d'ailleurs la même opposition au nationalisme québécois et à son projet de souveraineté du Québec qui menace « l'existence de l'État canadien » (p. 94).

Sur le plan de la documentation et de l'argumentation, l'auteur ne prétend pas avoir procédé à une « dissection » complète de l'orthodoxie autochtone mais affirme qu'il a plutôt voulu en analyser les principes fondamentaux, en rechercher les incohérences logiques et soulever des objections fondées sur des preuves historiques (p. 14). Malgré cette apparente modestie, son livre n'en comprend pas moins de 300 titres et plus de 500 références. On doit donc reconnaître qu'il est bien documenté, bien qu'il soit évident que Flanagan connaît beaucoup mieux la situation des Amérindiens de l'Ouest canadien, d'où il tire la plupart de ses exemples, que ceux de l'Ontario, du Québec et des Maritimes. Il est à signaler qu'on n'y retrouve aucune

référence en français, autre exemple du peu d'importance que de nombreux universitaires anglophones canadiens accordent à la production scientifique francophone canadienne dans le domaine des études amérindianistes. Entre autres exemples, dans le chapitre 5 de son livre intitulé « Bandes, tribus ou nation? », Flanagan ignore complètement l'ouvrage de Renée Dupuis consacré au même sujet sous le titre *Tribus, peuples et nations* (1997, éditions du Boréal).

Dans ses remises en question de « l'orthodoxie autochtone », Flanagan conteste la notion même d'aboriginalité. Selon lui, les autochtones des Amériques seraient descendants de trois grandes vagues d'immigrants à peu près au même titre que les descendants d'une quatrième vague, celle des Européens. De plus, comme les groupes autochtones, constamment en guerre les uns contre les autres, n'auraient cessé de se déplacer d'un territoire à l'autre, leur présence sur certains territoires dits ancestraux serait postérieure à l'arrivée de ces derniers. De toute façon, le droit du conquérant devrait s'appliquer, car les autochtones auraient reconnu explicitement ou implicitement la souveraineté de la Couronne britannique. En conséquence, selon Flanagan, « la définition standard des droits autochtones est une fiction juridique » (p. 29), affirmation qu'il développera plus loin dans le chapitre 4. D'autre part, Flanagan reprend les idées de l'évolutionnisme social à la Morgan et refuse l'application du terme « civilisé » aux sociétés de chasseurs-cueilleurs et d'agriculteurs qui peuplaient le Canada au moment du contact. Seules les sociétés maya, aztèque et inca avaient atteint le stade de la civilisation à cette époque. Par ailleurs, les Européens auraient alors été nettement plus « avancés » que les Amérindiens, et ce n'est pas là une jugement raciste ou moral, mais une question factuelle.

Le cœur de l'ouvrage de Flanagan est le chapitre 4 intitulé « La fiction de la souveraineté autochtone », dans lequel il affirme essentiellement que les autochtones n'ont pas de droit de souveraineté parce qu'ils n'étaient pas organisés en État au moment de l'arrivée des Européens. Le seul statut politique qu'on devrait leur reconnaître au Canada, serait celui de « nations domestiques indépendantes » comme c'est le cas aux États-Unis depuis les fameux jugements Marshall des années 1830. Flanagan s'insurge aussi contre l'utilisation du

terme « nation » pour désigner les « tribus » amérindiennes, et encore davantage de celui de « premières nations » pour désigner des bandes locales dont la population moyenne ne dépasse pas mille personnes. Dans le chapitre 6 portant sur « les problèmes inhérents à l'autonomie gouvernementale autochtone », l'auteur veut démontrer, exemples à l'appui, que celle-ci n'est pas nécessairement une « magie » pouvant solutionner tous les problèmes inhérents aux communautés locales, tels que la pauvreté, le chômage, l'abus de substance, la violence, etc., qui les affligent. Selon lui, l'absence de taxes, d'impôts et de propriété privée serait en partie responsable de cette situation aussi attribuable à une trop grande dépendance économique externe. Ainsi, choisir le titre collectif, ce serait choisir la pauvreté, comme c'est le cas des sociétés dirigistes (p. 137). De même, le type de développement communautaire privilégié aurait contribué à détériorer la situation économique locale et à augmenter le chômage. De plus, la dépendance de l'aide sociale comme source principale de revenus dans de nombreuses réserves amérindiennes est un piège aux conséquences néfastes.

Dans la conclusion de son analyse, « Cet octogone signifie Arrêt », qui se veut une déconstruction de « l'orthodoxie autochtone », Flanagan utilise une figure graphique regroupant les dix termes de sa synthèse présentée sous forme de panneau de signalisation STOP. Il veut signifier par là que la politique canadienne envers les autochtones devrait être arrêtée immédiatement et reconstruite sur des bases tout à fait nouvelles prenant en considération que la majorité de ceux-ci « est déjà en voie d'intégration dans la société canadienne » et qu'il faut tout simplement laisser agir « l'évolution sociale normale » (p. 201). Pour faciliter ces changements, qui s'enchaîneraient tout naturellement, semble-t-il, l'auteur propose trois types de mesures : a) que les dirigeants politiques autochtones deviennent davantage responsables envers leurs populations; b) l'instauration d'un système de taxation pour assurer un autofinancement tout au moins partiel des entités politiques locales; c) segmenter les pouvoirs du conseil de bande qui sont actuellement trop considérables; d) instaurer un régime de propriété individuelle, en commençant par le domaine de l'habitation; e) favoriser sur une large échelle le développement de l'entreprise privée.

On reconnaît bien là les fondements individualistes de l'idéologie politique conservatrice. Or, les groupes autochtones dans leur ensemble se réclament d'idées collectivistes ou communautaristes associées aux valeurs traditionnelles. Doit-on leur imposer les nôtres, ou celles de certains d'entre nous qui pensent avoir la solution au « problème indien » dans la pure tradition paternaliste des agents des Affaires indiennes que dénonce d'ailleurs Flanagan ?

Discuter, même rapidement, des commentaires sur le livre de Flanagan produits par les quatre universitaires identifiés précédemment prolongerait indûment ce compte rendu. Je me contenterai de mettre en question la pertinence du choix de deux d'entre eux, soit Migué et Taylor, qui ne sont pas des spécialistes des questions autochtones et dont les commentaires, admiratifs, pour l'un, ou généraux, pour l'autre, ne m'ont pas vraiment accroché. J'ajouterai que j'ai trouvé, par contre, ceux de mon collègue Ghislain Otis particulièrement pertinents, en particulier dans un passage où il écrit, d'une part, que « la remise en cause du fondement même de ces droits ne convainc nullement » et, d'autre part, que les solutions que l'auteur avance « sont presque toutes empreintes d'une regrettable indifférence, voire d'une hostilité, au point de vue autochtone » (p. 226), critiques que je fais aussi miennes. Quant à J.J. Simard, il est fidèle à lui-même en souscrivant largement aux critiques de Flanagan sur les droits ancestraux et en faisant référence, comme solutions aux problèmes de développement économique, à des formules éprouvées de l'entreprise privée collective, telles que les mutuelles et les coopératives (p. 245).

En ce qui concerne mon appréciation générale du livre de Flanagan, elle peut se résumer en deux phrases : un désaccord sur le fond de l'argumentation concernant les droits aborigènes qui, selon moi, se résument essentiellement au droit à la différence et à choisir sa propre voie ; un certain accord sur les analyses ponctuelles concernant la situation actuelle des communautés locales ou « bandes » amérindiennes sur les plans politique, économique et social. Le choix des solutions ne doit pas être le nôtre mais le leur, et nous pouvons contribuer chacun à notre façon à leur mise en œuvre.

Paul Charest
Département d'anthropologie,
Université Laval



Mourir et renaître. La réception du christianisme par les Inuit de l'Arctique de l'Est canadien (1890-1940)

Frédéric Laugrand. Coll. « Religions, cultures et sociétés », Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, 560 pages, ill., index.

CE VOLUMINEUX OUVRAGE traite de manière très détaillée et précise des interactions entre les missionnaires, principalement anglicans et catholiques, et les Inuits dans l'Arctique de l'Est canadien. C'est avant tout un ouvrage d'histoire qui met à contribution tout un matériel tiré des archives missionnaires, que l'auteur a épluché avec une attention scrupuleuse. Ces sources archivistiques ainsi que la volumineuse bibliographie donnée *in fine* seront désormais la source première de référence pour toute étude future relevant de ce domaine, ce qui n'est pas peu dire.

L'auteur est ethnologue et une étude aussi fouillée sur l'action missionnaire pourrait surprendre, en ces temps où une bonne partie des anthropologues a encore tendance à voir cette activité comme une des constituantes des nombreuses agressions colonialistes, qu'elle ait précédé ou suivi les autres, comme l'exploitation économique, les interdictions de certaines coutumes, etc. Tous ces reproches sont vrais dans bien des cas mais il n'en est pas toujours ainsi. Il y a toujours deux faces à une médaille. On se rappellera opportunément que l'auteur d'une de nos monographies fondatrices de l'anthropologie sociale, *The Nuer*, avait dédié ce livre-culte aux missionnaires qui l'avaient hébergé. En effet, en ce qui concerne les Inuits examinés par l'auteur, tous les clichés anti-missionnaires volent en éclat, les Inuits concernés manifestant un si grand enthousiasme envers le christianisme qu'ils se sont en bonne partie convertis d'eux-mêmes les uns les autres. À tel point que plusieurs missionnaires ont trouvé des Inuits se proclamant déjà chrétiens avant d'avoir vu un seul ministre de Dieu en chair et en os. Cela nous

éloigne du missionnaire culturellement génocidaire – qui n'en a pas moins existé –, mais l'un n'empêche pas l'autre. La mode de l'autoflagellation nous a attaché un bandeau sur les yeux pendant longtemps et cette étude est une tentative de remettre les pendules à l'heure.

Comme les choses les plus simples sont toujours plus compliquées qu'on le croit, l'auteur a structuré son approche diachronique en étudiant pour chaque période la propagation du christianisme selon deux modes contrastés : les contacts directs entre missionnaires et Inuits et les contacts indirects par l'intermédiaire d'autres Inuits. Cela donne une grande diversité dans le processus de réception allant de l'enthousiasme à la méfiance ou au refus dans les situations de contacts directs. La propagation indirecte a, elle, donné lieu à une grande effervescence religieuse se manifestant par des prophétismes délirants du type millénariste, quelquefois culminant de manière tragique avant de se « normaliser ». Les stratégies missionnaires divergentes des anglicans et des catholiques, incluant leurs rivalités, ainsi que leurs rapports avec la Hudson's Bay Company, sont décortiquées par mille exemples dont l'un, « le miracle de la sainte Thérèse » est proprement hilarant (p. 154-158). Cela est encore plus compliqué car ces scénarios ont varié sensiblement selon les différents établissements religieux choisis comme base d'étude. L'auteur ne ménage pas ses efforts pour nous montrer comment les Inuits, tant comme individus que comme groupes distincts, ont réagi au contact du christianisme.

Le plus important, pour les ethnologues, est bien sûr de saisir ce que les Inuits ont compris, ou cru comprendre, au message évangélique, et ce, à partir de leurs croyances ancestrales. La chose se fait petit à petit au fil de l'ouvrage, à travers les questions posées par les Inuits aux missionnaires, leur empressement à adhérer à certains propos plutôt qu'à d'autres, etc. Mais la grosse question est celle des chamanes, de leur influence, de leur réceptivité ou de leur refus du christianisme. Plusieurs ont résisté ou ont voulu se mesurer aux missionnaires dans les zones de contact direct. Ils ont fini par se convertir et certains devinrent des prosélytes très efficaces. Cependant, ce chamanisme inuit reste en arrière-plan dans cette étude. Il faut dire que les descriptions du phénomène selon les critères descriptifs standards de la simple ethnographie de base n'aident en rien